



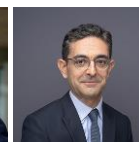
LFDE



TOCQUEVILLE

Tocqueville Euro Blend Equity R

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026

Benjamin
BellaicheYann
Giordmaina

Objectif d'investissement

Le FCP a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle à celle des marchés actions de la zone euro sur la période de placement recommandée supérieure à 5 ans par la sélection et la gestion active de valeurs de sociétés de la zone euro, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable.

Actif net global	432,91 M€
VL part R	66,57 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

Euro Stoxx dividendes nets réinvestis	100%
---------------------------------------	------

* Depuis le 27 oct. 2025

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	01/02/2011
Date de 1ère VL de la Part	27/10/2025
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part R	FR0014010Q67
Ticker Bloomberg part R	TOQEBER FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	100 Euros
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,55% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION QUANTALYS™

Actions Zone Euro



Au 31-10-2025

PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



Conformément à la réglementation MIF, l'historique de la part (inférieur à 1 an) ne permet pas d'afficher les performances et indicateurs de risque du portefeuille.

Commentaire de gestion

Les actions de la zone euro ont connu un mois de hausse malgré certaines incertitudes. Même si la volatilité des indices a remonté, l'affichage demeure largement en deçà des variations quotidiennes intra-marché. Aussi, la cour Suprême des Etats-Unis s'est opposée à la validité en droit de certaines des lois justifiant des droits de douane imposés unilatéralement.

Dans ce contexte, le portefeuille progresse sensiblement mais termine légèrement sous son indice de référence. L'allocation sectorielle est pénalisante mais est compensée presque totalement par un choix de valeurs performant.

La dernière semaine du mois a pénalisé le portefeuille, avec notamment la nette révision à la baisse des prévisions 2026 de Syensqo annoncées par son nouveau CEO. L'entreprise belge de chimie et matériaux avancés qui développe et produit des polymères de spécialité, composites et solutions innovantes destinés notamment à la mobilité, l'aérospatial, l'électronique et la transition énergétique recule de 32% en février. La thématique de l'IA a de nouveau fait peur au marché qui est balloté par des analyses contradictoires et/ou extravagantes. Ainsi, nos positions en Publicis (-10%), Prosus (-10%) et Wolters Kluwer (-14%) étaient sous pression. Ces contributions négatives sont toutefois compensées par les bonnes performances de valeurs bénéficiant de l'essor de l'IA : Merlin Properties (+20%) et Schneider Electric (+14%). Enfin, nous bénéficions aussi des bons parcours de ArcelorMittal (+21%) et Cellnex (+24%) dont la publication annuelle 2025 était rassurante.

Nous avons fait évoluer le portefeuille durant le mois. Notamment, nous avons sorti Publicis et Renault et entré AstraZeneca et ISS.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

LBP AM

36, Quai Henri IV - 75004 Paris

www.lbpam.com

Agrément AMF n°GP20000031

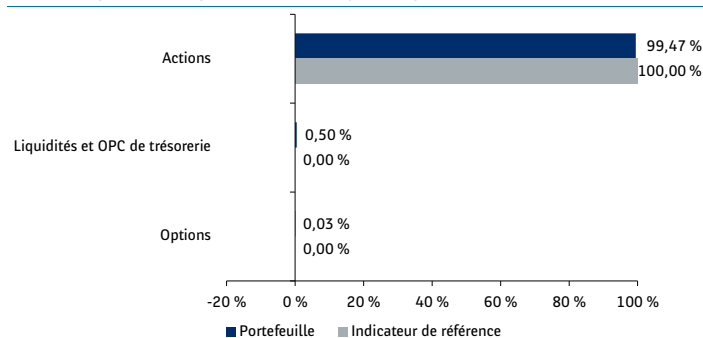
Tocqueville Euro Blend Equity R

Euro Stoxx dividendes nets réinvestis

27 février 2026

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : -0,66% Options

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	52
Exposition globale	98,82%
Poids des 10 premiers titres	38,06%
Poids des 20 premiers titres	60,79%

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
ASML HOLDING NV	Technologies de l'Information	Pays-Bas	7,37%
BANCO SANTANDER SA	Finance	Espagne	5,23%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	4,31%
INTESA SANPAOLO SPA	Finance	Italie	3,48%
SAP SE	Technologies de l'Information	Allemagne	3,33%
TOTALENERGIES SE	Énergie	France	3,00%
SIEMENS AG	Industrie	Allemagne	2,91%
AXA SA	Finance	France	2,90%
ALLIANZ SE	Finance	Allemagne	2,79%
SAFRAN	Industrie	France	2,75%

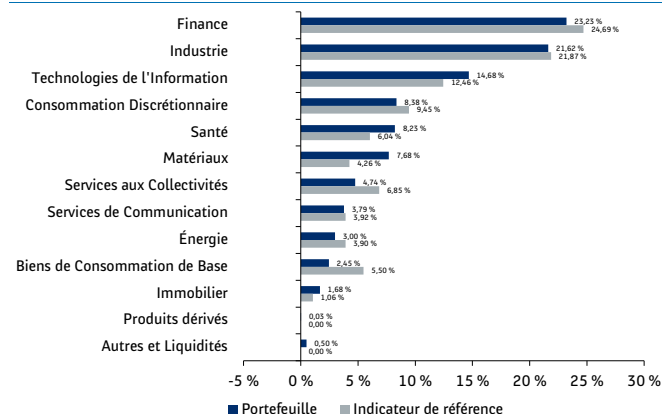
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
BANCO SANTANDER SA	5,23%	2,31%	2,92%
INTESA SANPAOLO SPA	3,48%	1,28%	2,19%
BARCLAYS PLC	2,12%	-	2,12%
ARCELORMITTAL SA	2,38%	0,35%	2,03%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,31%	2,30%	2,01%

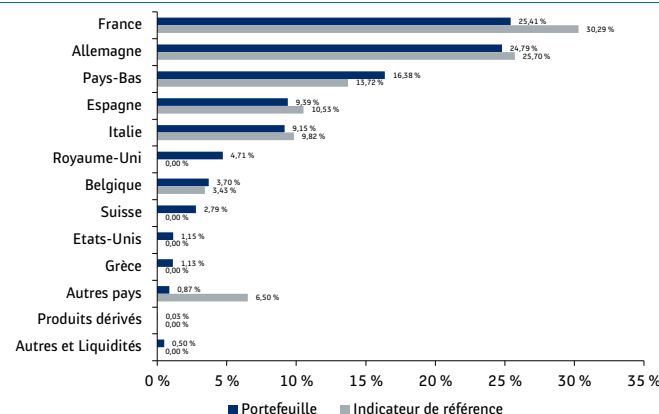
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
IBERDROLA SA	-	1,77%	-1,77%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	-	1,64%	-1,64%
UNICREDIT SPA	-	1,62%	-1,62%
AIRBUS SE	-	1,56%	-1,56%
BNP PARIBAS SA	-	1,45%	-1,45%

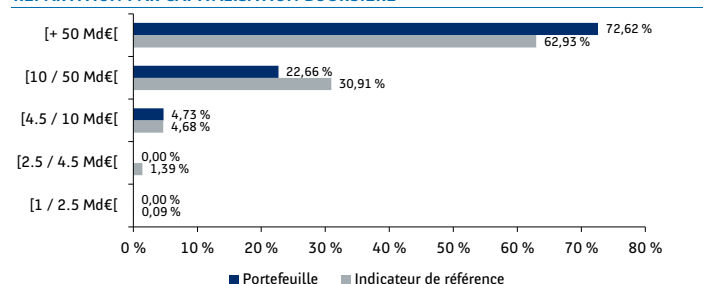
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



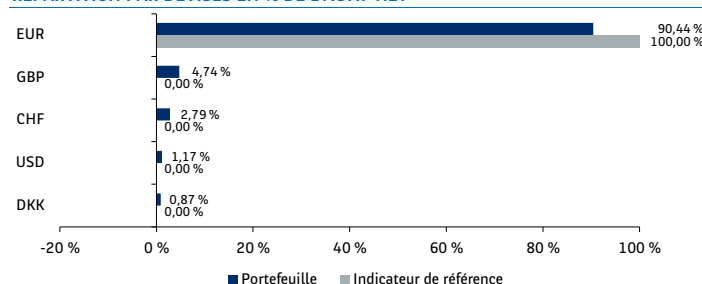
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.